

## Département des douanes - Autorité fiscale du Liberia

4 mai 2020

### **Mesures visant à faciliter les mouvements transfrontaliers des secours et des fournitures essentielles**

Dès l'annonce du premier cas de Covid-19 au Liberia, le gouvernement a pris la décision importante de fermer toutes les frontières internationales aux voyageurs, à l'exception du fret et des fournitures humanitaires. Afin de faciliter le commerce, les douanes ont immédiatement introduit de nouvelles mesures pour faciliter les échanges avec les pays voisins ainsi que protéger notre personnel et le public contre l'infection :

#### **1. Mesures visant à faciliter les mouvements transfrontaliers des secours et des fournitures essentielles**

À la suite du Covid-19 et des restrictions de la circulation transfrontalière des personnes, un certain nombre de mesures visant à faciliter les mouvements transfrontaliers des secours et des fournitures essentielles ont été prises :

1.1. Les douanes du Liberia, en coordination avec d'autres organismes présents aux frontières, permettent aux camions et à leurs chauffeurs, coordonnés par des agences d'aide internationale, de traverser les frontières des pays voisins pour entrer au Liberia afin d'y acheminer des fournitures de secours, mais en respectant strictement les mesures de santé publique, notamment les contrôles de température et la distanciation sociale, ainsi qu'un calendrier précis pour le retour du chauffeur et du moyen de transport.

1.2. Dans le cas de mouvements transfrontaliers de marchandises commerciales mais également essentielles pour soutenir la population locale, les douanes, en coordination avec d'autres organismes présents aux frontières, autorisent toujours l'échange de marchandises aux frontières terrestres, mais avec les restrictions suivantes :

1.2a. Les chauffeurs de camion étrangers sont autorisés à transporter et à décharger des marchandises sur le site douanier à la frontière. Le chauffeur et tout assistant sont maintenus dans un endroit isolé pendant que les destinataires locaux prennent livraison des marchandises en utilisant des moyens de transport locaux. Les échanges commerciaux se font sans permettre aux étrangers de franchir les frontières.

1.2b. Comme mesure alternative, les douanes, en coordination avec d'autres organismes présents aux frontières, ont mis en place un mécanisme selon lequel les camions transportant des marchandises sont conduits jusqu'aux frontières par des chauffeurs étrangers, avant que ces derniers soient remplacés par des chauffeurs locaux pour le transport final jusqu'au point de livraison. Au cours de ce processus, les chauffeurs étrangers sont maintenus dans des endroits d'isolement et les cabines des chauffeurs sont désinfectées par les autorités sanitaires à la frontière avant que les camions soient conduits

par des chauffeurs locaux. Cette mesure a été particulièrement utile pour les marchandises en transit en provenance de pays voisins.

1.3. Une procédure de mainlevée spéciale, prévue par la loi pour faire face aux situations d'urgence, est utilisée dans le cadre du Covid-19 afin de procéder à la mainlevée des fournitures sanitaires immédiatement à l'arrivée, le dédouanement étant effectué par la suite.

## **2. Mesures visant à soutenir l'économie et à assurer la continuité de la chaîne logistique**

Le gouvernement du Liberia reconnaît la nécessité de maintenir en vie l'économie locale, tout en luttant contre la propagation du virus. À cet égard, les douanes ont pris les mesures suivantes :

2.1. Alors que la plupart des services gouvernementaux restent fermés et que le personnel est prié de prendre des congés, tous les bureaux des douanes, tant sur le terrain qu'au siège, restent ouverts afin non seulement de faciliter les mouvements transfrontaliers des marchandises humanitaires, mais aussi pour soutenir l'économie locale en termes d'échanges commerciaux.

## **3. Mesures visant à protéger le personnel des administrations des douanes**

Suite à l'épidémie mondiale de Covid-19, les mesures suivantes ont été prises progressivement par les douanes du Liberia :

3.1. Distribution immédiate de masques, de désinfectants pour les mains et de désinfectants à tous les bureaux extérieurs de la douane, y compris dans les ports aériens, terrestres et maritimes.

3.2. Après l'annonce du premier cas de Covid-19 au Liberia, le gouvernement a directement fermé les frontières. Le personnel de tous les bureaux extérieurs de la douane a été réduit de 50 %, en donnant la priorité aux congés payés pour tous les agents ayant des problèmes de santé préexistants, les agents féminins revenant de congé de maternité, les agents plus âgés, etc. Cela a permis aux bureaux aux frontières de rester ouverts à tout moment pour le commerce, tout en désengorgeant suffisamment les bureaux afin de permettre la distanciation sociale.

3.3. Le personnel du siège des douanes a été réduit de 80 % lorsque le président a déclaré l'état d'urgence à la suite de l'augmentation du nombre de cas. Cette mesure a principalement permis à tous les bureaux de douane de rester opérationnels pendant l'état d'urgence tout en offrant un environnement de travail sûr à l'ensemble du personnel en service.

3.3. Tous les agents sont tenus de porter un masque en permanence une fois qu'ils sont sortis de leur domicile et en service. En même temps, avant de pouvoir accéder aux

bureaux et/ou aux sites douaniers, tous les membres du personnel sont tenus de se soumettre à un contrôle de la température et doivent porter un masque.

3.4. L'interaction physique entre la douane et le public a été réduite par le biais de l'introduction de plateformes électroniques pour l'échange d'informations et l'octroi de certaines autorisations administratives. Avant le Covid-19, 80 % des transactions douanières se faisaient déjà sans papier, notamment la transmission des documents justificatifs. Cela a permis de réduire au minimum l'interaction physique entre nos agents et le public.

3.5. Les réunions de gestion des douanes sont désormais électroniques grâce aux plateformes Zoom ou Google Duo. Lorsque la technologie n'est pas disponible, en particulier dans les bureaux aux frontières dans des régions éloignées, les réunions douanières, qui ne peuvent compter plus de dix participants à la fois, se tiennent en plein air, avec des agents se tenant à au moins douze pieds ( $\pm 3,5$  mètres) de distance. Les participants aux réunions en plein air sont tenus de porter un masque pendant toute la durée de la réunion.

3.6. Les douanes du Liberia considèrent la communication comme une priorité essentielle pendant cette crise sanitaire. Une plateforme a donc été créée pour tenir le personnel informé des perspectives mondiales, régionales et nationales en ce qui concerne le Covid-19, mais aussi afin de rappeler fréquemment aux agents les mesures de sécurité et les exigences en matière d'hygiène lorsqu'ils sont à la maison et en service.

#### **4. Mesures visant à protéger la société**

Parallèlement aux mesures mises en place pour assurer la sécurité de notre personnel, des mesures similaires ont également été prises pour protéger le public qui interagit avec les douanes, notamment les suivantes :

4.1. Les agents des douanes sont tenus de porter un masque lorsqu'ils interagissent physiquement avec le public. Inversement, les membres du public sont tenus de porter un masque lorsqu'ils doivent interagir avec les douanes ou lorsqu'ils se trouvent sur un site douanier.

4.2. Un avis public a été envoyé pour demander au public de réduire les interactions physiques avec la douane en utilisant des moyens de communication électroniques en ce qui concerne les demandes d'approbation de recours administratifs tels que les exemptions, les appels, etc.

4.3. Les douanes du Liberia sont conscientes qu'au cours de ce genre de crise sanitaire, le public recherche souvent désespérément une solution médicale, ce qui pourrait entraîner l'afflux de faux médicaments et de fournitures médicales. Les douanes, en collaboration avec les autorités de réglementation sanitaire, ont dès lors entrepris des opérations spéciales pour empêcher l'importation ou la contrebande de médicaments contrefaits et de kits de test du coronavirus et autres traitements non certifiés. Un certain nombre de saisies ont déjà été effectuées aux points de passage des frontières.

**5. Autres mesures**

--